

ÉCHO DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 23 JUIN 2021

Les commerçants essentiels



LES COMMERÇANTS ESSENTIELS

L'attribution d'une subvention à l'association des commerçants Lyon Côté Croix-Rousse est l'occasion de souligner le rôle essentiel qu'elle joue dans l'animation de notre quartier. Pour Matthieu Arrondeau, adjoint au commerce, c'est « une chance pour notre territoire ».

Présentation du rapport sur «la subvention de fonctionnement à l'association de commerçants Lyon Côté Croix Rouse », par Matthieu Arrondeau, adjoint au commerce du 4^{ème} arrondissement, et les débats qui ont suivi, lors du Conseil d'arrondissement du 4^{ème} du 23 juin 2021.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4^{ème} du 23 juin 2021](#)

Prochain Conseil d'arrondissement : 15 septembre 2021

→ [A suivre sur la chaîne Youtube de la mairie du 4^{ème}](#).

MATTHIEU ARRONDEAU, rapporteur :

La délibération 134 a pour objet l'acquisition foncière d'un emplacement réservé ontournables de la Ville de Lyon. L'UCAM situé à Monplaisir et Lyon Côté Croix Rousse.

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de parler de l'association Lyon Côté Croix Rousse au sein de ce conseil. Je souhaite dire ce soir que je mesure la chance que nous avons d'avoir sur notre territoire une organisation professionnelle aussi constructive, en capacité d'organiser des événements d'ampleur et d'être force de proposition. Cela m'importe aussi de saluer la volonté de Lyon Côté Croix Rousse de s'intégrer d'avantage à la vie démocratique de l'arrondissement. Elle a initié un rapprochement avec les comités de quartier. Et par l'intermédiaire de sa présidente Valérie Robin, elle a souhaité aujourd'hui, lors du comité d'initiative et de consultation de l'arrondissement, nous interpeler sur l'emploi des jeunes dans notre quartier et proposer de travailler collectivement avec des partenaires de l'emploi de l'insertion et la mise en place d'actions en faveur de l'emploi de proximité.

Ce que nous avons déjà d'ores et déjà commencé à faire dans l'organisation d'un forum dédié à l'emploi à la jeunesse le 15 juin, à la salle de le Ficelle et en proposant ce samedi matin devant la mairie un échange avec les habitants en présence de la mission locale.

Au-delà des enjeux de promotion, de l'animation, de diversités commerciales, il s'agit aussi de soutenir les objectifs en matière de transition écologique et de transformation numérique que l'association s'est fixée pour accompagner ses 160 adhérents.

Une subvention de 30 000€ est importante à plusieurs titres. D'abord pour la pérennité de l'association qui, comme toutes les organisations, a été mise en difficulté par la crise économique et sanitaire que nous traversons. Pour l'animation, la vitalité de notre quartier et aussi pour notre politique d'accompagnement à la transition des acteurs économiques locaux que nous entendons mener. Je vous invite donc à voter favorablement ce rapport. Je vous remercie.

ANNE PELLET

Merci Mme Trias. Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce que vous avez dit. En effet Oui, je voulais aussi saluer le travail de Lyon Côté Croix Rousse et en particulier Valérie Robin qui préside de manière très dynamique cette très belle association que peuvent nous envier pas mal de territoires d'ailleurs, avec 170 commerçants qui participent. J'ai noté en fait que cela fait une dizaine d'années qu'ils sont abonnés à cette somme de 30 000 € et je me demandais si ce n'était pas justement le moment de regarder dans nos budgets comment augmenter cette part, surtout après ce qu'ont vécu les commerçants et je pense qu'ils ont été impactés par la crise et leurs facilités de financement de leurs structures ont dû être légèrement, voir pas mal amputées. Et puis, parce que je pense que depuis 10 ans, il y a des frais qui sont de plus en plus lourds avec tous les gens qu'ils font travailler pour

animer la ville, ne serait-ce que pour la fête des Lumières par exemple. Donc je voudrais savoir s'il n'y avait pas une possibilité d'allonger ce budget-là. Je pense que ce sera trop court, peut-être faut-il prévoir d'aller plus loin une prochaine fois.

MATTHIEU ARRONDEAU

Pour répondre à Mme Pellet, il y a une réflexion qui est en cours sur l'appui aux associations de commerçants. Il y a un budget constant sur cette année, probablement l'année prochaine aussi. Le fait est qu'il y a des structures qui sont en train de se créer sur tous les arrondissements. Le budget global de la Ville de Lyon en soutien à l'action collective des commerçants a augmenté. L'idée aussi c'est de pouvoir soutenir des projets émanant de structures sur d'autres arrondissements, notamment leur constitution, la construction de forces collectives dans des arrondissements qui sont un peu moins dotés.

Effectivement, beaucoup de territoires nous envient la vitalité et la force de cette association. Pour l'instant, on est à budget constant. Il y a des réflexions qui sont en cours et on vous tiendra forcément au courant sur comment on imaginera l'appui de la Ville de Lyon à cette association.

Rapport 4-21-2500-135

Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations de commerçants Lyon Côté Croix Rousse et Union des commerçants et artisans de Monplaisir et approbation de conventions

Rapporteur : MATTHIEU ARRONDEAU

Rapport adopté à l'unanimité.